DJCE en FC

Maquette nouvelle à compter de la 1ère année DAF 2026

Enseignements :

Procédures fiscales	16 h
Procédure civile	12 h
Procédures civiles d'exécution	16 h
Procédures collective	8 h
Propriété industrielle et intellectuelle	6 h
Baux commerciaux	6 h
Droit de la distribution	16 h
Techniques sociales	16 h
Droit des sociétés	8 h
Techniques de communication	4 h
Séance sur Le partage de la valeur	4 h
Total nombre d'heures =	**112**

Les heures seront dispensées :

- 28 h en Master DAF (Droit des affaires et fiscalité) 1ère année ;
- Les 84 h restantes : 12 h au cours de l'année de Master DAF 2ème année + 72 h entre janvier et mars, le mercredi, jeudi et vendredi chaque mois l'année suivante.

Le DJCE donnera lieu à un examen uniquement oral en avril.

Il sera délivré si l'auditeur a obtenu la moyenne de 14/20 au Master DAF.